

retirent intact du feu ou de l'eau pour en faire des reliques-

On place à cette époque la persécution de Numérien Maxime, gouverneur de Tarse en Cilicie, et les légendaires s'étendent fort au long sur les supplices de Probus, de Théraque et d'Andronic. Les saints confesseurs, disent-ils, après avoir été torturés par le fer et par le feu, furent amenés dans l'amphithéâtre, et on lâcha contre eux des tigres de Numidie; ces animaux, qui étaient entrés dans l'arène les poils hérissés et la gueule béante, s'adoucirent à l'aspect des martyrs, et vinrent se coucher à leurs pieds. Maxime accusa l'officier chargé de la garde des bêtes d'avoir lâché des animaux repus, et lui fit administrer cent coups de lanières. Ensuite on démusela un ours qui avait déjà tué trois gladiateurs dans la matinée; lorsque l'animal fut près d'Andronic, il se coucha à ses pieds, comme avaient fait les tigres. Maxime le fit tuer, et il commanda qu'on lâchât une lionne que le pontife d'Antioche lui avait envoyée; quand elle parut dans l'amphithéâtre, ses rugissements firent trembler les spectateurs; d'un bond elle s'élança sur Théraque; mais une main invisible l'arrêta subitement; la lionne se baissa et se prosterna devant le saint, qui la prenant par les oreilles l'attira à lui comme un mouton. Maxime, rendu furieux, mit fin au triomphe des martyrs en les faisant décapiter. Les corps furent livrés aux flammes, et l'on plaça des gardes autour du bûcher pour empêcher que les chrétiens n'enlevassent les cendres. Pendant la nuit, les soldats sentirent la terre trembler, entendirent dans l'air des éclats de tonnerre, et s'enfuirent épouvantés. Les fidèles purent alors s'approcher du bûcher et enlever les corps des saints, sur lesquels scintillaient des étoiles miraculeuses!

MELCHIADES,

MAXENCE,
empereur.

33^e PAPE.

CONSTANTIN,
empereur.

Élection de Melchiades. — Débauches de Maxence. — Hypocrisie de Constantin. — Liberté des cultes. — Mort de Maxence. — Schisme des donatistes. — Condamnation de Donat. — Le pape est accusé d'avoir livré aux païens les livres saints, et d'avoir sacrifié aux idoles.

Nous entrons maintenant dans une vaste carrière moins obscurcie que celle des siècles précédents; et l'histoire éclairera de son sublime flambeau les crimes énormes et les débauches scandaleuses que nous trouverons sur le trône des empereurs ou sur la chaire des papes.

Melchiades, le nouveau pontife, était Africain: sous son règne l'Église commença à jouir d'un peu de tranquillité. Maxence ne persécutait la religion que par intervalles, et seulement pour satisfaire ses passions déréglées; alors il enlevait les filles et les femmes chrétiennes, qu'il faisait servir à ses infâmes plaisirs. La conduite du tyran souleva l'indignation des fidèles; et Melchiades, pour délivrer Rome de ce monstre d'impuretés, écrivit à Constantin, qui s'était avancé à Trèves, de venir combattre Maxence.

Constantin s'était préparé depuis longtemps les moyens de monter sur le trône; et sa politique l'avait rendu favorable

au christianisme : il accéda aux prières de Melchiades, et son armée marcha vers Milan.

Le premier acte de sa puissance fut de rendre un édit en faveur de la religion : mais en même temps il laissait aux païens le libre exercice de leurs cérémonies, « parce que, » disait-il, j'ai reconnu que les religions doivent être libres, » et qu'il faut laisser à chacun le droit de servir Dieu de la manière qu'il juge à propos. » A cette époque, ceux qui faisaient profession de catholicisme ignoraient encore qu'il fût permis de forcer les hommes à rendre à la Divinité un culte contraire à leurs convictions : les papes sont les premiers qui aient mis en usage ces exécrables moyens et qui les employèrent dans les siècles suivants avec une odieuse tyrannie.

Constantin et Licinius, son collègue, s'approchèrent de Rome : Maxence, désespérant de les vaincre par la force, usa de stratagème; mais il tomba lui-même dans le piège qu'il leur avait tendu, et se noya dans le Tibre. Après la mort du tyran, Constantin entra triomphant dans la ville, et les chrétiens célébrèrent par des réjouissances publiques la victoire éclatante qu'il venait de remporter.

Pour augmenter son pouvoir, le prince feignit de s'occuper avec zèle des besoins, des intérêts de l'Église, et se mêla à toutes les querelles religieuses. Les donatistes commençaient alors leur fameuse dispute, dont l'origine est très-curieuse : un prêtre, nommé Cécilien, avait été élu évêque de Carthage par les fidèles, mais un parti composé de diacres, qui avaient reçu en dépôt les vases de cette église pendant la persécution,

s'opposèrent à son ordination : ces prêtres indignes espérant se partager ces dépouilles opimes, avaient élevé autel contre autel.

Botrus et Calensius, irrités de n'avoir pas été choisis pour occuper le siège, se joignirent à eux, et entraînaient dans leur parti une dame d'une naissance illustre, nommée Lucilla. Les femmes donnent toujours une grande impulsion à tous les complots qui se forment dans l'Église ou dans l'état : Lucilla était riche, belle, entourée de nombreux amis; depuis longtemps sa conduite avait jeté le scandale dans l'Église; cette femme voulait surtout se venger de Cécilien, qui lui avait reproché en pleine assemblée sa légèreté et ses vices.

Les trois partis réunis formèrent une faction puissante, qui se déclara contre Cécilien, et refusa de communiquer avec lui.

Soixante-et-dix évêques secondèrent leur coupable dessein : s'étant assemblés en concile à Carthage, ils condamnèrent Cécilien : parce qu'il avait refusé de comparaître devant eux pour se justifier; parce qu'il avait été ordonné par des traîtres; enfin pour avoir empêché les fidèles de porter de la nourriture aux martyrs qui étaient en prison, pendant la dernière persécution.

Après cette décision, les pères regardant le siège de Carthage comme vacant, procédèrent à une nouvelle élection, et ordonnèrent un nommé Majorin, domestique de Lucilla, qui avait été lecteur dans la diaconie de Cécilien.

Telle fut l'origine du schisme des donatistes en Afrique : on leur donna ce nom à cause de Donat des Cases-Noires, et d'un autre Donat plus fameux, qui succéda à Majorin dans le titre d'évêque de Carthage.

Les donatistes portèrent leurs plaintes à l'empereur, et le prièrent de faire chasser Cécilien de Carthage : mais le prince voulant rendre une décision équitable, ordonna à l'évêque et à ses adversaires de comparaître devant un concile pour être jugés.

Cécilien se rendit à Rome avec dix évêques de son parti ; Donat des Cases-Noires avec un nombre égal de prélats. Le synode s'assembla dans le palais de l'impératrice Fausta, nommé la maison de Latéran : les pères déclarèrent Cécilien innocent, et approuvèrent son ordination. Donat des Cases-Noires fut seul condamné, comme auteur de tout le scandale de cette accusation, et convaincu de grands crimes par sa propre confession. On permit aux autres évêques de retourner dans leurs sièges, et ils furent confirmés dans leurs dignités, quoiqu'ils eussent été ordonnés par le schismatique Majorin.

Le pape et les autres évêques rendirent compte à Constantin du jugement que le concile de Rome avait porté sur l'affaire des donatistes, en lui envoyant les actes de leurs assemblées.

Melchiades mourut, trois mois après, dans le cours de l'année 314.

Malgré la condamnation qu'ils avaient encourue, les donatistes persévérèrent dans leur schisme : ils eurent la hardiesse de se plaindre du concile de Rome, prétendant que les juges s'étaient laissé corrompre par Cécilien ; et même du temps de saint Augustin, sous l'empereur Honorius, ils accusèrent le pape Melchiades d'avoir livré les saintes Écritures aux païens et d'avoir offert de l'encens aux idoles.

SYLVESTRE,

CONSTANTIN,
empereur.

34^e PAPE.

CONSTANTIN,
empereur.

Naissance de Sylvestre. — Concile d'Ancyre. — Concile de Néocésarée sur les adultères des femmes des prêtres. — Célibat des gens d'église. — Un évêque se vante d'avoir dans son diocèse onze mille prêtres concubinaires. — Désordres dans les couvents. — Hérésie d'Arius. — Il est exilé. — Secte des eunuques valésiens. — Les prêtres devraient imiter les valésiens. — Les jolies servantes dans les maisons des curés. — Un saint évêque s'oppose à la loi du célibat. — Son opinion est adoptée par le concile. — Fourberie des prêtres sur la vraie croix. — On pourrait chauffer tous les habitants de Paris, pendant le plus rude hiver, avec les morceaux de bois exposés à l'adoration des fidèles. — Le pape Sylvestre est accusé d'avoir abjuré la religion chrétienne en sacrifiant aux idoles. — Sa mort.

Sylvestre, Romain de naissance, était fils de Rufin et de Juste, femme d'une grande piété. A son avènement au pontificat, l'Église n'avait point d'affaire plus importante en Occident et en Afrique que celle des donatistes : le saint-père obtint de l'empereur la tenue d'un nouveau concile dans la ville d'Arles, et les hérétiques furent anathématisés et retranchés de la communion des fidèles.

On rapporte à la même époque le concile qui se tint à Ancyre, et qui est devenu célèbre par ses canons. Le dixième est ainsi conçu : « Si les diacres, à leur ordination, ont pro-